

Procès Verbal du Conseil d'école
École primaire de Coulanges-sur-Yonne
mardi 22 juin 2021 (18h30 – 19h10)

Présents :

- Municipalités :
 - Coulanges-sur-Yonne : M. Darie et Mme Frinot
 - Crain : Mme Cartinière
 - Lucy-sur-Yonne : M. Roy et Mme Bostyn
 - Lichère-sur-Yonne : Mme Leroy
 - Pousseaux : Mme Forir

- Enseignants :
 - Mme Gourbeyre (TPS/PS/MS)
 - Mme Chenevoy (GS/CP)
 - Mme Gomez de Cedron (CE1/ CE2 - directrice)
 - Mme Terras (MS/GS)
 - Mme Pallas (CM1/CM2)

- DDEN : Mme Laroche-André

- Représentants des parents d'élèves :
 - Mme Rousseau
 - Mme Chenet
 - Mme Bricka
 - Mme Maréchal

Excusés :

- IEN : M. Le Granché

- Enseignants : - Mme Maury (décharge de direction les jeudis)
- Mme Teheux (MS/GS – lundis et mardis)

1. Point sur l'année

Le protocole sanitaire a été appliqué toute l'année sans réticence des enfants ou des parents.

Durant, la semaine de confinement avant les vacances de printemps, les enseignants ont tous proposé du travail en distanciel afin d'assurer au mieux la continuité pédagogique avec les familles.

Suite à un cas Covid dans une fraterie, deux classes (MS/GS et CM1/CM2) ont dû être fermées une semaine.

Les élèves ont pu revenir le vendredi 18 juin avec un test négatif. Beaucoup d'élèves n'avaient pas reçu leur résultat pour cette date. La grande majorité des élèves est donc revenue le lundi 21 juin avec un test négatif. Aucun autre cas positif n'est à déplorer sur l'école.

Le masque n'est plus obligatoire depuis le jeudi 17 juin dans les espaces extérieurs des établissements scolaires (cours de récréation, préaux, autres espaces de plein air...). Les règles relatives au port du masque dans les espaces intérieurs des écoles et établissements ne sont en revanche pas modifiées. Il est à noter (une affiche a été mise aux portails) que le masque reste néanmoins obligatoire aux abords des écoles.

2. Effectifs de l'année 2020/2021 + effectifs 2021/2022

| Effectifs année scolaire 2020/2021 (fin d'année) | | |
|--|----------|-----|
| Classe de TPS / PS / MS | TPS : 5 | 24 |
| | PS : 13 | |
| Classe de MS / GS | MS : 6 | 23 |
| | MS : 12 | |
| Classe de GS / CP | GS : 11 | 21 |
| | GS : 6 | |
| Classe de CE1 / CE2 | CP : 15 | 18 |
| | CE1 : 15 | |
| Classe de CM1 / CM2 | CE2 : 3 | 23 |
| | CM1 : 11 | |
| Total | CM2 : 12 | 109 |
| | Total | |

Soit 6 départs : 1 PS, 1 MS, 1 GS, 2 CP, 1 CM1, 1 GS et 1 arrivée : 1 MS
1 GS: arrivé en cours d'année et déjà reparti)

| Effectifs année scolaire 2021/2022 | | | |
|------------------------------------|----------|-----|---------------------------------------|
| Cycle 1 | TPS : 1 | 54 | TPS / PS : $1 + 24 = 25$ |
| | PS : 24 | | MS / GS : $13 + 10 = 23$ |
| | MS : 13 | | |
| | GS : 16 | | |
| Cycle 2 | CP : 17 | 47 | GS / CP : $6 + 17 = 23$ |
| | CE1 : 16 | | CE1 / CE2 : $16 + 6 = 22$ |
| | CE2 : 14 | | |
| Cycle 3 | CM1 : 3 | 14 | CE2 / CM1 / CM2: $8 + 3 + 11 = 22$ |
| | CM2 : 11 | | |
| Total | | 115 | 115 |

La répartition des GS et des CE2 est nécessaire pour obtenir des classes avec des effectifs équilibrés puisqu'il n'y a que 3 CM1.

3. Organisation de l'école

Les horaires de l'école resteront inchangés :

- Matin : (8h20) 8h30 – 12h00
- Après-midi : (13h35) 13h45 – 16h15

La semaine d'école s'effectuera sur 4 jours.

L'équipe enseignante propose que les livrets de compétences soient fournis aux familles par semestre (soit 2 livrets par an) à partir de la rentrée et non plus par trimestre (soit 3 livrets par an). Les parents d'élèves élus n'y voient pas d'inconvénients, sachant que les enseignants restent à la disposition des parents et peuvent les recevoir à tout moment.

4. L'équipe enseignante et communale en septembre 2021

Les enseignants :

- Mme Pallas Cécile a obtenu le poste de directrice et souhaite prendre la classe des MS/GS
Les autres enseignants restent sur leur niveau de classe :
- Classe des TPS/PS: Mme Gourbeyre Magali
- Classe des GS/CP : Mme Chenevoy Sonia
- Classe des CE1/CE2 : Mme Gomez de Cedron Géraldine
- Classe des CE2/CM1/CM2 : en attente des résultats des attributions de postes aux stagiaires

Les élèves entrant en GS ont connu une année de MS avec beaucoup de changement de maîtresse en raison de congés maternité. Il ne semble pas souhaitable à l'équipe éducative de confier à nouveau ce niveau de classe à des stagiaires.

Il leur sera confié la classe des CE2/CM1/CM2 : il s'agit d'un triple niveau mais avec un effectif bas et un groupe sans difficulté. Les 3 CM1 peuvent suivre le rythme des CM2 et 3 CE2 auraient pu passer en CM1. Une AESH sera présente dans la classe pour un élève de CM2. Dans la classe de CE1-CE2, en revanche, il y a un élève maintenu et une bonne proportion d'élèves en difficulté, sans aucune aide en classe.

Les ATSEM :

- Mme Cartinière Karine : Classe des TPS/PS à plein temps
- Mme Ferdinand Valérie : Classe des MS/GS à temps partiel
- La demande est faite de savoir si quelques heures d'ATSEM pourraient être attribuées à la classe des GS/CP dès la rentrée de septembre puisque cela avait été possible pour une classe de GS/CE2 il y a deux ans.

Le personnel du périscolaire :

Quatre employées assureront le temps de cantine et les temps de garderie.

Les AESH : pour le moment, les personnels affectés à l'école qui prennent en charge les enfants à besoins particuliers n'ont pas encore reçu leurs affectations. Deux élèves bénéficieront d'une AESH : un en MS et l'autre en CM2. Un troisième élève peut également en bénéficier en CP s'il n'obtient pas son orientation en ULIS.

5. PPMS

Le PPMS a été réactualisé en début d'année scolaire. Celui-ci devra être réactualisé à la rentrée pour y inclure la structure modulaire. De nouveaux plans sont à réaliser.

Il serait bon de penser à faire des exercices de sécurité sur les temps périscolaires.

Un exercice incendie impromptu a été effectué le 10 juin : il s'est déroulé dans le plus grand calme et aussi rapidement que d'habitude.

Un exercice confinement pour risques majeurs naturels ou technologiques a été effectué avec un protocole allégé en raison du Covid, c'est-à-dire une sensibilisation en classe avec un rappel des lieux de confinement et des raisons qui pourraient mener à ce genre de scénario.

6. Projet d'école, activités, sorties et événements prévus au fil de l'année scolaire

Voici les différents projets et activités qui auraient dû être proposés en cette fin d'année mais qui, du fait du protocole sanitaire, n'ont pas pu être mis en œuvre :

- Matinée arts visuels
- Les sorties sportives USEP
- Les journées défis
- Le pique-nique de fin d'année avec les parents
- La kermesse
- La classe de mer déjà reportée définitivement annulée

Seules, les sorties scolaires ont pu être organisées :

- TPS / PS /MS : La ferme de Saint-Fargeau (2 juillet)
- MS / GS et GS / CP : Le marais d'Andryes (prévue le 18 juin et reportée au 24 juin suite à la fermeture de classe)
- CE1 / CE2 et CM1 / CM2 : Le chantier médiéval de Guédelon (1er juillet)

7. Coopérative scolaire

La coopérative détient actuellement **8 530,32 euros** sur son compte.

Les différents crédits depuis le 1er septembre 2020 :

- participations volontaires des familles : 555 euros
 - vente des photographies scolaires : 872,85 euros
 - vente de calendriers personnalisés par les élèves : 731 euros
 - dons suite au décès de M. Alain Kulka : 141,44 euros
 - - remboursement des frais d'hébergement suite à l'annulation du séjour des CE1/CE2 : 2 686 euros
- + 4 986,29 euros**

Les différents débits depuis le 1er septembre 2020 :

- adhésion à l'OCCE et assurances : 283,14 euros
- achat des calendriers vierges : 144,30 euros
- achat de tissu et petit matériel pour projets de classe : 172,57 euros
- achat des livres de Noël : 181,45 euros
- spectacle de magie : 850 euros
- remboursement des familles suite à l'annulation du séjour des CE1/CE2 : 2 150 euros
- acompte transport sortie CE/CM : 84 euros - acompte transport sortie MS/GS/CP: 45 euros
- frais de gestion : 12,50 euros

- 3 922,96 euros

Soit + 1 063,33 euros sur la période

Dépenses à venir :

- Sortie du 24/06/2021 pour les classes de MS/GS et GS/CP avec partenariat LPO + transport : 175,50 + 150 soit 325,50 euros
- Sortie du 1/07/2021 pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 à Guédelon + transport : 796,50 + 280 soit 1076,50 euros

- Sortie du 2/07/2021 pour la classe de TPS/PS/MS et les MS de la classe des MS/GS à la ferme de Saint Fargeau + transport : environ 222 + 300 soit 522 euros.

8. Investissement et aménagement de l'école

- Le changement des fenêtres du bâtiment des «maternelles», l'isolation extérieure et le changement de la chaudière pour une pompe à chaleur est à l'étude. Il s'agit de savoir si il est possible d'utiliser le puit du chauffage au sol. Ce projet pourrait être financé jusqu'à 80 % par les aides de l'Etat en la matière.
- Le revêtement de la cour restera en l'état ; aucun recours n'est possible auprès de la société qui l'a effectué.
- Le revêtement mural des toilettes pose toujours problème : pour assurer une bonne hygiène il faudrait, dans la mesure du possible qu'il soit recouvert de carrelage mural afin de permettre un meilleur entretien tout autour de chaque toilette.
- La commune a postulé au plan informatique pouvant bénéficier aux classes de primaire pour pouvoir équiper l'école d'un tableau numérique mobile et de 10 tablettes. Le dossier a été retenu.

9. Questions diverses

Aucune

Clôture de la séance : 19h10